



Document d'Informations Clés

Ref. interne: SAS403AVI

URL: <https://kid.bnpparibas.com/XS3081824289-FR.pdf>

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SecurAsset (LU) Argenta – Fixed to Floating CMS Linked Coupon 2030

ISIN	XS3081824289
Initiateur	BNP Paribas S.A. - www.bnpparibas.com - Tel. +33 (0)1 57 08 22 00 pour plus d'informations
Émetteur	SecurAsset SA
Autorité compétente	Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de BNP Paribas S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés
Date de production du document	31 juillet 2026 10:22:05 CET

Il s'agit d'un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

► Type

Ce produit est un instrument de dette structuré donnant droit au remboursement du capital à la date d'échéance finale, hors frais d'entrée et sous réserve des conditions du produit. En cas de remboursement anticipé, il n'est pas garanti que l'investisseur récupère 100 % du capital investi.

► Durée

Ce produit a une durée déterminée de 4 ans.

► Objectifs

En investissant dans ce produit, vous prêtez des fonds à l'Émetteur. Celui-ci s'engage à vous rembourser 100 % du capital à la date d'échéance finale, hors frais d'entrée. En cas de remboursement anticipé (tel que prévu dans les conditions du produit), il n'est pas garanti que l'investisseur récupère 100 % du capital investi.

Par ailleurs, l'Émetteur s'engage à verser un coupon pendant une durée de 4 ans.

- Pendant l'année 1 et l'année 2, vous recevez un coupon fixe de 4,25% brut. Ce coupon ne dépend pas de l'évolution de la valeur de référence sous-jacente et, dans ce cas précis, du taux d'intérêt de référence.

- Pendant les 2 dernières années, vous recevez des coupons variables, correspondant à la différence entre le taux EUR CMS à 30 ans et le taux EUR CMS à 2 ans, avec un coupon minimum de 1,00 %.

Données sur le produit

Prix d'émission	100% + 1% de frais d'entrée	Date d'émission	7 octobre 2026
Devise du produit	EUR	Date de remboursement (échéance)	7 octobre 2030
Valeur nominale (par Note)	1 000 EUR	Offre au public	Belgique - Du 10 août 2026 au 30 septembre 2026 (ces deux dates incluses), sous réserve de modifications.

Taux fixe(s)	Taux de référence du coupon	Coupon minimum	Date(s) d'Observation	Date(s) de paiement
4,25% de la Valeur Nominale	-	-	-	7 octobre 2027
4,25% de la Valeur Nominale	-	-	-	9 octobre 2028
-	EUR CMS 30 ans - EUR CMS 2 ans	1%	1 octobre 2029	8 octobre 2029
-	EUR CMS 30 ans - EUR CMS 2 ans	1%	30 septembre 2030	7 octobre 2030

Informations sur les taux sous-jacents :

Les 2 derniers coupons du produit dépendent de la différence entre les taux EUR Constant Maturity Swap (« EUR CMS ») à 30 ans et à 2 ans, avec un coupon minimum de 1 %. Le taux EUR CMS est un taux de référence en euros utilisé sur les marchés financiers. Il s'agit d'un taux de marché dérivé de transactions dans lesquelles des parties échangent un taux fixe contre un taux variable pour une durée déterminée.

Tant que cette différence reste positive, votre coupon augmente en cas d'amélioration de la courbe des taux. Si cette différence devient nulle, négative ou inférieure à 1,00 %, vous recevrez un coupon annuel minimum de 1,00 % brut.

Les conditions du produit stipulent que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des ajustements peuvent être apportés au produit et/ou (2) l'Émetteur du produit peut y mettre fin prématurément. Ces événements sont spécifiés dans les conditions du produit et concernent principalement la différence entre les deux taux CMS servant de sous-jacent, le produit et l'Émetteur du produit. Le remboursement et l'éventuel rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'un tel remboursement anticipé seront probablement différents de ce qui est présenté ci-dessus et peuvent être inférieurs au montant que vous avez investi.

Tous les remboursements décrits dans ce document (y compris les gains éventuels) sont calculés sur la base du Montant Nominal, hors frais, cotisations sociales et taxes applicables à ce type d'investissement.

► Investisseurs de détail visés

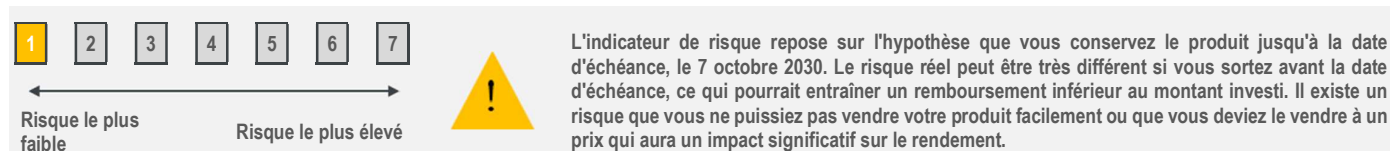
Ce produit a été conçu pour les investisseurs de détail qui :

- disposent d'un horizon d'investissement à moyen terme (de trois ans à cinq ans).
- cherchent à investir dans un produit de rendement susceptible de verser un coupon, éventuellement pour diversifier leur portefeuille.
- souhaitent un droit au remboursement de 100 % du capital investi à la date d'échéance, à l'exclusion des frais d'entrée de 1%, tout en comprenant qu'un remboursement anticipé, dans des circonstances exceptionnelles, peut entraîner la perte de (une partie du) montant investi.

- sont en mesure de prendre une décision d'investissement éclairée, grâce à une connaissance suffisante et une bonne compréhension du produit ainsi que de ses risques et rendements spécifiques, et à une expérience d'investissement dans plusieurs produits équivalents offrant une exposition comparable au marché.
- sont informés par un conseiller professionnel.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

► Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre dans quelle mesure il est probable que les investisseurs subissent des pertes sur le produit en raison de l'évolution du marché ou de l'absence de fonds pour effectuer le paiement.

L'initiateur de ce produit (BNP Paribas S.A.) a classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque faible.

Cela signifie que les pertes potentielles liées aux performances futures sont estimées comme étant très faibles et que, si la situation du marché se détériore, il est peu probable que nous ne soyons plus en mesure de vous rembourser. En outre, il convient de tenir compte du risque d'inflation : une inflation positive entraîne une perte de rendement pour tous les épargnants et investisseurs. Le risque d'un taux d'intérêt réel négatif (taux nominal corrigé de l'inflation) est d'autant plus élevé que l'inflation est forte.

Vous avez le droit de récupérer au moins 100 % de votre capital, sauf en cas de remboursement anticipé. Les montants supérieurs et les rendements supplémentaires dépendent des performances futures du marché et sont donc incertains. Cette protection contre les performances futures du marché ne s'applique toutefois pas si vous vendez votre participation avant la date d'échéance finale. Si nous ne sommes pas en mesure de vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

Pour plus d'informations sur l'ensemble des risques, nous vous renvoyons aux paragraphes relatifs aux risques du Prospectus de Base, tel que spécifié dans la section "Autres informations pertinentes" ci-dessous.

► Scénarios de performance

Ce que vous recevrez avec ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution des marchés à l'avenir est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés donnent une estimation des performances futures possibles, sur la base des fluctuations passées des données de marché ayant une influence sur ce produit. Ils sont exclusivement illustratifs et ne constituent pas une garantie des performances futures du produit.

Période de détention recommandée		7 octobre 2030		
Exemple d'investissement		10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an		Si le produit arrive à échéance
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 099 EUR		10 941 EUR
	Rendement annuel moyen	-9,1%		2,29%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 441 EUR		10 941 EUR
	Rendement annuel moyen	-5,64%		2,29%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 840 EUR		10 941 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,61%		2,29%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 242 EUR		11 105 EUR
	Rendement annuel moyen	2,44%		2,68%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les scénarios favorables, intermédiaire et défavorable représentent des résultats possibles, qui ont été calculés sur la base de simulations utilisant la performance passée du sous-jacent sur les 5 années.

Il n'est pas facile de sortir ce produit. Si vous vendez le produit avant la date d'échéance, le prix de vente peut être inférieur au montant investi et vous pourriez avoir à payer des frais supplémentaires.

Que se passe-t-il si Securasset S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

SecurAsset SA, société de droit luxembourgeois, émet des obligations structurées sécurisées par des actifs détenus dans des compartiments distincts. Pour chaque émission, un compartiment dédié est créé. Les porteurs d'une émission ont un recours limité aux actifs détenus dans le compartiment créé pour les besoins de cette émission. Ainsi, en cas de faillite de SecurAsset SA, les créanciers d'un compartiment donné n'ont aucun recours sur les actifs des autres compartiments.

Les actifs du compartiment de cette émission sont composés d'un dépôt à terme émis par Argenta Spaarbank NV, et d'un contrat financier d'échange, avec BNP Paribas S.A. SecurAsset SA utilise les sommes issues de la commercialisation pour souscrire au dépôt à terme d'Argenta Spaarbank NV, permettant le remboursement du capital investi à l'échéance. L'obligation structurée est donc sécurisée par le dépôt Argenta Spaarbank NV détenu dans le compartiment de SecurAsset SA dédié à cette émission. De plus, BNP Paribas SA fournit à SecurAsset SA le moteur de performance du produit, par le biais du contrat financier d'échange, conclu avec ce dernier, ce qui va permettre le paiement des coupons annuels par SecurAsset SA.

En cas de faillite ou défaut de paiement de SecurAsset SA, un Trustee indépendant représentant les investisseurs et agissant dans leur intérêt procédera à la liquidation des actifs du compartiment afin de permettre le remboursement anticipé du produit. Dès lors, le montant remboursé à chaque investisseur en cas de faillite sera déterminé sur la base des montants recouverts par le Trustee. Ainsi, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le montant remboursé pourra être substantiellement inférieur à la valeur nominale du produit.

En raison du placement d'une partie du montant investi sur un compte à terme auprès d'Argenta Spaarbank NV, le remboursement de l'investissement expose également à un risque lié à Argenta Spaarbank NV. Argenta Spaarbank est un établissement de crédit. Cela signifie qu'en plus du risque de faillite ou de défaut de paiement, elle peut, dans des circonstances exceptionnelles, faire l'objet d'une procédure de résolution. L'autorité compétente peut alors prendre une mesure de résolution, telle qu'un « bail-in » ou un instrument de renforcement interne. Lors d'un bail-in, les dettes de l'établissement de crédit, tel que le dépôt à terme, peuvent être totalement ou partiellement annulées ou converties en actions. Si une telle mesure est appliquée à Argenta Spaarbank NV, cela peut avoir un impact négatif sur le remboursement du capital.

Pour le paiement des coupons, vous êtes également exposé à un risque lié à BNP Paribas S.A. BNP Paribas est la partie qui s'engage, dans le cadre du contrat d'échange, à payer le montant des coupons à l'émetteur. BNP Paribas est également un établissement de crédit. Par conséquent, pour BNP Paribas, outre le risque de faillite ou de défaut de paiement, s'applique également un risque potentiel de résolution (bail-in). Si BNP Paribas S.A. ne peut pas honorer ses obligations issues du contrat d'échange, ou si une mesure de résolution lui est appliquée, cela peut avoir un impact négatif sur le paiement du coupon. Dans ce cas, il est possible que vous ne receviez aucun coupon.



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Si des événements surviennent ayant un impact sur SecurAsset SA, Argenta Spaarbank NV ou BNP Paribas SA (tels que décrits ci-dessous), un trustee indépendant, représentant les investisseurs et agissant dans leur intérêt, procédera à la liquidation des actifs du compartiment afin de permettre le remboursement anticipé du produit.

Dans ce cas, l'investisseur court le risque de ne pas recevoir les montants auxquels il a droit, y compris les coupons, et de perdre tout ou partie du montant investi.

Dans ces différents scénarios, le montant reçu par l'investisseur peut être considérablement inférieur au montant dû au titre du produit à l'échéance.

Le produit n'est couvert par aucun système de compensation pour les investisseurs ni par aucune garantie.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

► Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles :

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

- 10 000 EUR sont investis.

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si le produit arrive à échéance
Coûts totaux	329 EUR	322 EUR
Incidence des coûts annuels ^(*)	3,32%	0,80%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,09% avant déduction des coûts et de 2,29% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

► Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,98% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont composés de 1,00% de frais d'entrée et de 0,98% de frais de structuration. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	198 EUR
Coûts de sortie	1,00% du montant nominal. Ces coûts s'appliquent uniquement si vous sortez avant l'échéance du produit. Ce pourcentage suppose des conditions normales de marché s'appliquent.	100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,31% de votre investissement par an.	31 EUR
Coûts de transaction	0%	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : jusqu'au 7 octobre 2030, qui correspond à l'échéance du produit.

L'objectif du produit est de vous fournir le profil de remboursement décrit dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. Cela s'applique uniquement si le produit est conservé jusqu'à son échéance.

Dans des conditions normales de marché, vous pourrez revendre ce produit à un prix qui dépendra des paramètres de marché au moment de la revente, ce qui pourrait engendrer une perte. En cas de revente, une commission de 0,50% sera déduite du prix de marché, cette commission pourrait être augmentée dans des conditions exceptionnelles de marché.

La commission de 0,50% a été prise en compte dans le tableau. Par ailleurs, le distributeur peut prélever des coûts supplémentaires en cas de sortie avant l'échéance.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne ayant conseillé ou vendu le produit peut lui être directement soumise à Argenta Spaarbank NV, Belgiëlei 49-53, 2018 Anvers, Belgique.

Si vous préférez ne pas fournir ces informations (directement) à Argenta, vous pouvez nous joindre par téléphone au +32 3 285 56 45 ou à l'adresse suivante :

klachtenbeheer@argenta.be.

Toute plainte concernant le produit peut être soumise en écrivant à l'adresse suivante : BNP Paribas CLM Regulations - Client Engagement and Protection Regulations - Torre Ocidente Rua Galileu Galilei, 2, 13º, 1500-392, Lisboa, PORTUGAL, en envoyant un e-mail à cib.priips.complaints@bnpparibas.com, ou en utilisant le formulaire en ligne disponible sur le site Internet suivant : <https://kid.bnpparibas.com/cib/claim>.

Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans le présent Document d'Informations Clés ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit, et ne sauraient vous dispenser de contacter votre banque ou conseiller.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur le produit, y compris sur les risques encourus, veuillez-vous référer à la documentation juridique du produit (prospectus/prospectus de base et ses suppléments, et conditions définitives), disponible gratuitement auprès de votre conseiller financier.

Ce produit ne peut être ni offert, ni vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. persons ». L'expression « U.S. person » est définie dans la Réglementation S en vertu de l'U.S. Securities Act of 1993 (Securities Act). L'offre de ce produit n'a pas été enregistrée en vertu du Securities Act.

Le(s) Sponsor(s) de l'indice ne fait/ont aucune déclaration quant à l'opportunité d'une transaction sur le produit qu'il(s) s'abstient/s'abstiennent de vendre et de promouvoir.



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change